

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 23/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	7	8

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
8	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 24/03/2023

Mise en ligne sur le site internet le 24/03/2023

L'an 2023, le 23 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 14/03/2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 14/03/2023.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : GIRALDO Ludivine, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent

Excusé(s) : ayant donné procuration : M. MILLET Jean-Luc à M. DOUCET Yann
Excusé(s) : Mmes : DESIEAUX Christelle, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, MILLÉRIOUX Myriam, M. COLIN Pascal

A été nommé secrétaire : Mme THIROT Sylvie

D23_007 – Désignation des représentants du Syndicat d'Aménagement Hydraulique et de Maitrise de l'Erosion des Sols Agricoles dans le Sancerrois (SIAHMESAS)

Vu la délibération D2020_07_019 en date du 16 juillet 2020 désignant les délégués du conseil municipal aux commissions administratives, organismes et syndicats de coopération intercommunale ;

Vu la démission de Mme Sandrine PETIT de ses fonctions d'adjointe et de conseillère municipale ;

Mme Sandrine PETIT étant suppléante au Syndicat d'Aménagement Hydraulique et de Maitrise de l'Erosion des Sols Agricoles dans le Sancerrois (SIAHMESAS), il convient de désigner un nouveau suppléant.

- Delphine GODELU (suppléante)
- Laurent JOULIN (suppléant)
- Jean-Luc MILLET (titulaire)
- Valérie THOMAS (titulaire)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DESIGNE**, à l'unanimité, les délégués tels qu'indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 24/03/2023

Le Maire,
Jean-Yves PELÉ



Le secrétaire,
Mme THIROT Sylvie

